



Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

École Pierre-Rémy

360, 80^e Avenue
Montréal (arrondissement LaSalle), Québec, H8R 2T3
☎ (514) 595-2067
✉ (514) 595-7675
courriel : direction.pierre-remy@csmb.qc.ca



Séance ordinaire du conseil d'établissement

Procès-verbal

École Pierre-Rémy

30 avril 2018 à 18h30

Personnes présentes :

- Madame Verline Ketchate (présidente)
- Monsieur Olivier Thomas (parent)
- Madame Caroline Nganko (parent et représentante du CRP)
- Madame Manon Rolland (parent)
- Madame Stéphanie Lemieux (enseignante)
- Madame Isabelle Pinault (enseignante)
- Madame Catherine Fortin-Fournier (enseignante)
- Monsieur Pascal Nolin (enseignant)
- Madame Monique Durand (technicienne en SDG)
- Madame Sylvie Lefebvre (directrice adjointe)
- Monsieur André Vincent (directeur)

Personnes absentes : Madame Joannie Guernon (parent)

1. Mot de bienvenue de la direction

- Un projet de peinture des casiers de 3^e année a eu lieu. L'artiste reviendra en octobre pour le mur de l'escalier.
- Le budget 2018-2019 et les sorties 2018-2019 seront les principaux sujets de la prochaine et dernière rencontre du CÉ le 28 mai 2018.

2. Parole au public

Pas de public lors de cette rencontre.

3. Adoption de l'ordre du jour

C.É 17-18/031 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Stéphanie Lemieux et secondée par Monsieur Olivier Thomas.

4. La secrétaire : Sylvie Lefebvre

5. Suivi du procès-verbal du 26 mars 2018

Page 3 au point 7.3.2 2 paragraphes changés le mot pour éducation physique.

6. Adoption du procès-verbal du 26 mars 2018

C.É 17-18/032 L'adoption du procès-verbal est proposée par Madame Catherine Fortin-Fournier et secondée par Monsieur Pascal Nolin.

7. Parole à la présidente

7.1 Points d'informations :

7.1.1 Portrait école 2018-2019

Niveau	2017-2018	2018-2019
Précolaire	2	3
Précolaire accueil	1	1
Précolaire TSA	2	1
Primaire TSA	0	1
1	4	4
2	3	3
3	3	2,5
4	2	3,5
5	2	2
6	2	2
Accueil	0, 1, 2	3
Nombre d'élèves	424	502

Travaux pour libérer des classes :

- Le local informatique sera fermé et divisé en 2. Il sera remplacé par des chariots de Chromebook. Il deviendra le local TES et le local de la psychologue.
- Le local TES sera divisé en 2. Les locaux créés seront attribués aux orthopédagogues. Ainsi, deux classes seront donc disponibles pour des groupes.
- Le local d'anglais deviendra une classe. Un rangement sera créé à la bibliothèque pour l'enseignante.
- Le local de danse deviendra une classe. L'enseignant d'art dramatique pourra utiliser le local partagé avec l'infirmière.

Autres travaux :

- Ventilation (amélioration et optimisation) en mai.
- Portes et fenêtres (de la vieille partie) de la fin juin à la fin août.

Services offerts :

- Ajout d'une 2^e TES plancher à 30 heures par semaine. Donc 2 TES en tout.
- Ajout d'une journée d'orthophonie (total de 3,5 jours par semaine)
- Ajout d'une demi-journée de psychologie (total de 3 jours par semaine)
- Maintien du psychoéducateur à 80% (4 jours par semaine)
- Nous conserverons 2 orthopédagogues à temps plein et bonifierons en cours d'année selon les besoins et le budget.

7.1.2 Composition du CÉ

Maintien du même nombre pour 2018-2019 (5 parents).

7.1.3 PERV

Le CÉ a complété le sondage de la CSMB en ligne. Les membres sont invités à le compléter individuellement aussi s'ils le désirent.

7.2 Points d'adoption

7.2.1 Aucun point d'adoption

7.3 Points d'approbation

7.3.1 Matériel scolaire et matériel didactique

Les listes ont été présentées au CÉ. Globalement, les listes de matériel scolaire sont plus courtes et le prix du matériel didactique a baissé. Si le Ministre fait une annonce d'ici la fin d'année, il est possible que le sujet revienne à la prochaine rencontre.

C.É 17-18/033 L'approbation du matériel scolaire et du matériel didactique est proposée par monsieur Olivier Thomas et secondée par madame Manon Rolland.

7.3.2 Uniformes

Tel que demandé par le CÉ, nous avons fait des demandes de prix auprès des compagnies qui ont répondu à l'appel d'offre de la CSMB. Elles sont toutes plus chères que la présente qui n'est pas dans la liste.

Comme la commande ne dépasse pas 7500\$, nous resterons avec le même fournisseur.

C.É 17-18/034 L'approbation du fournisseur pour les uniformes est proposée par Madame Caroline Nganko et secondée par Madame Verline Ketchate.

7.3.3 SDG / tarifs 2018-2019

Peu de changement pour l'an prochain. Les frais de 8,20\$ pourraient être augmentés en cours d'année. Le tarif pour les sporadiques est maintenant à un maximum de 12,55\$ par jour.

C.É 17-18/035 L'approbation de la table des tarifs est proposée par Monsieur Olivier Thomas et secondée par Madame Catherine Fortin-Fournier.

7.3.4 SDG / sorties 2018-2019

Les sorties ainsi que leurs tarifs respectifs sont présentés par Monique Durand.

C.É 17-18/036 L'approbation des sorties du SDG 2018-2019 est proposée par Monsieur Pascal Nolin et secondée par Madame Isabelle Pinault.

7.3.5 SDG / guide de fonctionnement

Le guide de fonctionnement du SDG est présenté par Monique Durand.

C.É 17-18/037 L'approbation du guide de fonctionnement est proposée par Madame Caroline Nganko et secondée par Madame Isabelle Pinault.

7.3.6 Dodo / 5^e année

Les enseignantes de 5^e année demandent l'autorisation au CÉ de dormir à l'école avec leurs élèves le lundi 18 juin 2018.

C.É 17-18/038 L'approbation du dodo à l'école est proposée par Monsieur Pascal Nolin et secondée par Madame Monique Durand.

7.3.7 Chapeau

Campagne de financement pour les élèves de 6^e année, élèves et membres du personnel pourront porter un chapeau (le 25 mai) en remettant 1\$

C.É 17-18/039 L'approbation de financement pour les élèves de 6^e année par le port de chapeau à l'école est proposée par Madame Catherine Fortin-Fournier et secondée par Monsieur Olivier Thomas.

8. Parole à la représentante du SDG

Monique Durant nous informe que l'activité zoo a été annulée. Le paiement effectué par les parents par internet est en hausse. Elle nous rappelle que la semaine du service de garde aura lieu du 14 au 18 mai.

9. Parole aux représentants des enseignants

Aucun commentaire.

10. Parole à la représentante du comité régional de parents

Aucun commentaire

11. Questions diverses

Aucun point ajouté. Une visite de l'école est offerte pour aider les parents à visualiser les travaux à venir.

12. Levée de l'assemblée à 20h30.